

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie des transports aériens

**Décision n° 21799 du 16 décembre 2010 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : IO CJ1031705S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 20854 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IO CJ1029452S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Ostertag Serge	Nigend : 99 325	Numéro de livret de solde : 5 108 457
----------------	-----------------	---------------------------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Engler Laurent	Nigend : 136 114	Numéro de livret de solde : 5 322 459
----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 16 décembre 2010.

*Le colonel,*  
*commandant la gendarmerie des transports aériens,*  
D. STRIEBIG